

18/5

REFERENCE

FOR IMMEDIATE RELEASE
POUR DIFFUSION IMMEDIATE

18

**STATEMENT
DISCOURS**



STATEMENT BY THE SECRETARY OF STATE
FOR EXTERNAL AFFAIRS, THE HONOURABLE
MITCHELL SHARP, MAY 18, 1974

"INDIAN NUCLEAR EXPLOSION"

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
M. MITCHELL SHARP, LE 18 MAI 1974

"ESSAI NUCLÉAIRE DE L'INDE"

The Government is very disturbed by the announcement that India has exploded a nuclear device. We are carefully considering the implications and are seeking further information from the Canadian High Commission in New Delhi.

Canada has been consistently opposed to all forms of nuclear testing and we consider it most regrettable that yet another country has now conducted a nuclear explosion. This represents a severe set-back to efforts being made in the international community to prevent all nuclear testing and to inhibit the proliferation of nuclear explosion technology.

Canada's long-standing co-operation with India in the nuclear energy field has been for peaceful purposes only and has been accepted by India on that basis. We note that when announcing this explosion the Government of India has declared that it is solely for research in the development of nuclear explosions for peaceful purposes. Canada is a signatory of the Nuclear Non-proliferation Treaty although India is not. As a signatory, Canada has made it very clear in statements before the United Nations, at the Geneva Disarmament Conference and in other diplomatic exchanges that it sees no distinction between the development of nuclear explosions for so-called peaceful purposes and explosions for military purposes. In the light of these considerations the Government must view India's action with special concern.

* * *

Le Gouvernement a été très troublé à l'annonce de l'explosion d'un engin nucléaire par l'Inde. Nous étudions soigneusement les répercussions possibles d'un tel geste et nous avons demandé des renseignements plus détaillés à cet égard à notre Haut-commissariat à New Delhi.

Le Canada s'est toujours opposé à toute forme d'essai nucléaire et il considère très regrettable qu'une autre nation se soit livrée à cette activité. Ce geste représente un recul important dans le cadre des efforts mis en oeuvre par la communauté internationale, visant à interdire toute forme d'essai nucléaire et à freiner la prolifération des techniques d'explosion nucléaire.

La coopération de longue date entre le Canada et l'Inde ne s'est établie qu'à des fins exclusivement pacifiques et l'Inde a accepté cette condition. Nous constatons que le Gouvernement de l'Inde précise dans son communiqué, que l'essai n'a pas d'autre but que de pousser plus avant les recherches sur l'utilisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques. A l'encontre de l'Inde, le Canada est partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et, à ce titre, il a affirmé de façon non équivoque par l'entremise de ses représentants aux Nations Unies, à la Conférence de Genève sur le désarmement et lors d'autres échanges diplomatiques qu'il ne faisait aucune distinction entre les essais en vue de l'utilisation des explosions nucléaires à des fins soi-disant pacifiques et leur utilisation à des fins purement militaires. A la lumière des considérations susmentionnées, le Gouvernement se doit de faire savoir que le geste posé par l'Inde le préoccupe de façon toute spéciale.